

Mairie de VAUXRENARD (Rhône)
Arrondissement de Villefranche sur Saône

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

| | |
|--|---|
| Nombre de conseillers en exercice : 8 | Date de la séance : 21 octobre 2024 |
| Présents : 8 | |
| Votants : 8 | Date de la convocation : 15 octobre 2024 |
| Présents : MM. DENUELLE Sixte - DORY Sylvain - FOREST Daniel - GULGILMINOTTI Morgan - POURREYRON Cyril - Mmes PRELE Chrystel - ROCHER Rollande - M. SAVOYE Marc | |
| Absent excusé : | |
| Secrétaire : Mme PRELE Chrystel | |

Le Conseil Municipal de la commune de VAUXRENARD dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, Maire.

SUBVENTION COLLECTIF DE LA PIERRE SAINT MARTIN

M. le maire présente la lettre de demande de subvention du Collectif de la pierre Saint Martin. Le collectif demande une subvention de 200 € dans le cadre de leur activité bénévole du repérage et de l'entretien des sentiers pédestres sur la commune de Vauxrenard. Cette subvention leur permettrait de couvrir les frais engagés par l'utilisation d'un tracteur équipé d'un gyrobroyeur ou d'une épareuse.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, 5 voix Pour, 1 voix Contre et 2 abstentions, décide :

- **D'ACCORDER** la subvention de 200 € au collectif de la pierre St Martin
- **DE VERSER** la subvention lors de l'accord donné aux autres demandes de subvention en 2025

Cette somme sera mandatée sur le compte 65748 sur le budget 2025.

Ainsi fait et délibéré, à VAUXRENARD, les jours mois et an que sus dits.